

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2014**

1- Décision du maire par délégation : DEC 04 MAPA : travaux aménagement sécurité route de Saint-Pierre

Entreprise retenue : MALET : 65 306,87€ HT soit 78 368,24€ TTC

2- Prolongement Eclairage Public chemin de Payrouillé

Le SDEHG a réalisé l'avant-projet sommaire de l'opération. La part restant à la charge de la commune (estimation) serait de **13 539€ TTC** (le montant total des travaux est estimé à 27 500€ TTC).

3- Remplacement projecteurs au foot chemin de Jamebru

Le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération. La part restant à la charge de la commune (estimation) serait de **1 605€ TTC** (le montant total des travaux est estimé à 3 308€ TTC).

4- Enfouissement réseaux route des Fontaines

L'effacement des réseaux aériens basse tension, éclairage public et France Telecom route des Fontaines — Programme 2015, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération concernant la basse tension et l'éclairage public :

Ces travaux seraient réalisés, **sous réserve de l'acceptation du programme d'urbanisation de cette voie et de son inscription au budget 2015 du Conseil général 31**, concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de 55 688€. Le détail est précisé dans la convention à conclure entre le SDEHG, Orange et la commune.

Le SDEHG demande à la commune de valider l'avant-projet sommaire réalisé et de s'engager sur la participation financière.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, **sous réserve de l'acceptation du programme d'urbanisation de cette voie et de son inscription au budget 2015 du Conseil général 31**.

4- Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe et suppression d'un poste de rédacteur principal 2^e classe à compter du 1^{er} janvier 2015.

5- Création d'emplois temporaires d'agents recenseurs et leur rémunération

Monsieur Gilles Granziera a été nommé coordonnateur de l'enquête de recensement, le nombre de districts étant de cinq, il convient donc d'autoriser monsieur le maire à nommer cinq agents recenseurs.

6- Remboursement frais d'élection

La commune a perçu une dotation concernant les frais des élections municipales de 2014 dont le montant s'élève à 312,06 € qui sera reversée aux agents municipaux ayant participé aux élections.

7- Décision modificative budget communal

Désignation	Dépenses	Recettes
	augmentation de crédits	augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D 023 : virement à la section d'investissement	6 000,00	
TOTAL D 023 : virement à la section d'investissement	6 000,00	0,00
R 746 : Dotation générale de décentralisation		6 000,00
TOTAL R 74 : Dotations Subventions Participation	0,00	6 000,00
Total fonctionnement	6 000,00	6 000,00
INVESTISSEMENT		
R 021 : virement de la section de fonctionnement		6 000,00
TOTAL R 021 : virement de la section de fonct.	0,00	6 000,00
D 202/op117 : révision du PLU	6 000,00	
TOTAL D 21 : immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00
Total investissement	6 000,00	6 000,00

Total général	6 000,00	6 000,00
----------------------	-----------------	-----------------

8- Rapport sur la qualité de l'eau

Monsieur Edmond Vintillas présente le rapport annuel de 2013, du Syndicat intercommunal des Eaux des cantons centre et Nord de Toulouse, concernant le prix et la qualité du service public.

9- P O S (Plan d'Occupation des Sols) de Bazus

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'être associé aux études concernant la révision du P O S de Bazus et à l'élaboration du P L U. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

10- Présentation du P E T R

Monsieur Edmond VINTILLAS présente le P E T R (Pôle d'Equilibre Territorial Rural).

12- Présentation du P C S

Monsieur Michel Pezzot présente le projet de Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) qui devra être approuvé par le maire. A cette occasion un groupe de travail a été créé, composé de monsieur le maire, Monsieur Blanc et Monsieur Pezzot.

13/ État des finances

Madame l'attachée territoriale présente l'état des finances pour le 4^{ème} trimestre 2014.